



**Syndicat National Unitaire de  
l'Enseignement Professionnel**

**Section Académique de Besançon**  
Maison des syndicats  
4B rue Léonard de Vinci - 25000 Besançon  
**03.81.81.87.55**  
**snuepbesancon@gmail.com**

### **Déclaration préalable à la CAPA des PLP du 17 juin 2015**

Cette CAPA intervient dans un contexte d'inquiétudes très fortes quant à l'avenir de la voie professionnelle. Les politiques ministérielles et régionales de soutien de l'apprentissage et la volonté de mixer les publics sans se soucier des enseignants, de la pédagogie et même de l'avenir des élèves, effraient et exaspèrent. A cela, il faut ajouter les problématiques locales avec la fusion des régions et la refonte, ou plutôt la fonte probable, de la carte des formations qui s'articule avec la poursuite du plan lycée. Tout cela génère des craintes justifiées de diminution de postes, de détérioration des conditions de travail, d'incapacité à faire réussir tous les élèves. La situation des PLP s'était largement dégradée sous l'ère Sarkozy, mais les années Hollande ne laissent entrevoir aucun changement dans les faits.

#### **Hors Classe**

Le passage à la Hors-Classe est une étape essentielle pour les collègues car elle représente pour eux une reconnaissance, de la part de l'Institution, du travail et de l'investissement fourni tout au long de la carrière. Il semble important, pour les PLP, qu'ils obtiennent la Hors Classe avant de partir en retraite.

En cette période de gel du point d'indice, mis en place depuis 2010 et prévu jusqu'en 2017, la perte de pouvoir d'achat des enseignants continue à prendre des proportions inacceptables. L'accès à la hors-classe constitue donc, pour les personnels en fin de carrière, la seule perspective d'augmentation de salaire.

Nous espérons que davantage de collègues du 11<sup>ème</sup> échelon bénéficieraient d'un passage à la Hors-Classe, conformément aux instructions ministérielles qui demandent « de porter une attention particulière à la promotion des agents les plus expérimentés ayant atteint l'échelon le plus élevé de la classe normale et n'ayant pas démérites ». Dans les faits, 40 collègues bénéficient de cette promotion sur 54 promus alors qu'ils étaient autant l'an dernier pour une promotion de 50 personnes... D'ailleurs seuls 58 % des collègues du 11<sup>ème</sup> échelon sont promus. Toutefois, une amélioration est à noter quant aux collègues ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans cet échelon.

Cependant, nous observons que pour les mêmes avis des chefs d'établissement et inspecteurs, l'appréciation du recteur est différente ce qui, pour les collègues, va être source d'incompréhension. En effet, avec deux avis « favorables », certains collègues obtiennent un avis « remarquable » et d'autres, un avis « très honorable » qui ne leur permet pas de prétendre à l'accès à la Hors classe.

Le SNUEP-FSU continue à souhaiter que les avis formulés par les chefs d'établissement et les inspecteurs fassent l'objet d'une vraie notice écrite comme la note administrative. Cela permettrait à chaque PLP d'en prendre connaissance et éventuellement de demander un entretien afin de mieux les comprendre.

Le SNUEP-FSU demande l'amélioration de la carrière de tous les PLP par la reconstruction d'une grille indiciaire intégrant les échelons terminaux de la Hors Classe.

A défaut, la Hors Classe devrait être une fin de carrière pour tous : nous revendiquons l'accès à la Hors Classe pour tous les PLP ayant atteint l'échelon maximal de la Classe Normale.

Le SNUEP-FSU sollicite l'abandon de toute notion de "mérite" (notion trop subjective et fluctuante) au profit de critères communs et objectifs. L'ancienneté de carrière doit être, avec la notation, l'élément déterminant de l'établissement de tous les tableaux d'avancement.

## **Mouvement**

Cette année, encore, le mouvement reste peu dynamique.

On déplore encore 5 mesures de carte scolaire. Les suppressions se poursuivent et, si le nombre de mesures de carte scolaire a baissé, il n'en demeure pas moins problématique.

Nous pensions, avec un nombre important de postes mis au mouvement, que ce dernier serait plus fluide. Seulement, avec 56 entrants et 5 mesures de cartes, les collègues en poste se voient souvent bloqués dans leur projet de mutation.

Ainsi, si 80 TZR font une demande de mutation, seulement 21 obtiennent un poste en établissement. Si l'on peut se réjouir de leur stabilisation, il n'en demeure pas moins que la situation de TZR reste préoccupante, d'autant plus lorsque nos collègues peuvent être affectés à l'année, hors zone, et sur plusieurs établissements.

Le mal-être des TZR doit être reconnu et pris en compte par l'administration.

Les ex stagiaires restent affectés sur ZR pour près de 40 % d'entre eux, et nous estimons qu'ils devront être accompagnés convenablement par le Rectorat.

Enfin, certaines disciplines restent définitivement bloquées, par absence d'injection de poste disponible.

Dans le contexte de morosité des PLP, le tableau d'avancement à la Hors Classe qui oublie encore de nombreux collègues au 11<sup>ème</sup> échelon avec une opacité quant aux avis portés risque d'être vécu par certains collègues comme une injustice.

De même, le mouvement très « bloqué » des PLP tend à accroître la désespérance et la colère des collègues dont l'affectation n'est pas compatible avec leur vie personnelle et familiale. Le SNUEP-FSU regrette notamment que les TZR soient affectés tardivement, et trop souvent sur plusieurs établissements et/ou hors zone.